



Direction Enfance Jeunesse Education

Service Vie Scolaire

PROJET PÉDAGOGIQUE
de l'accueil Périscolaire
JEANNE MALIVEL

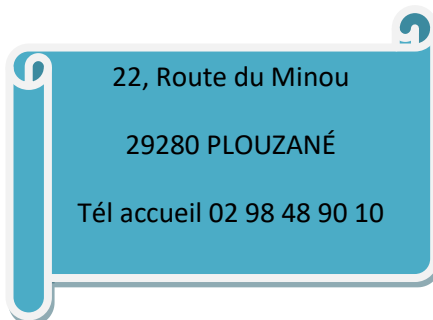


Année 2024-2025

Présentation de l'accueil périscolaire :

Plouzané est une commune de l'ouest de l'agglomération Brestoïse qui compte environ 15 000 habitants.

L'accueil périscolaire se situe dans les modulaires de l'école Jeanne MALIVEL.



Le public accueilli est âgé de 2 ans à 11 ans. La plupart des familles habitent au centre et proche du Bourg de Plouzané.

Depuis 2008, les effectifs De l'école Jeanne MALIVEL ont plutôt une tendance à la baisse. L'année dernière ouverture en maternelle d'une classe bilingue et fermeture d'une classe maternelle monolingue. Cette année ouverture d'une classe CP Bilingue et fermeture d'une classe monolingue en élémentaire.

L'école maternelle est constituée de :

- 1 classe TPS/PS/MS
- 1 classe bilingue TPS/PS/MS /GS/CP (3 élèves)

L'école élémentaire est constituée de :

- 1 classe CP /GS (9 élèves)
- 1 classe CE1/CE2
- 1 classe CE2/CM1
- 1 classe CM2

Mme GRALL LE FOLL est la directrice de l'école.

Moyenne des effectifs périscolaires : source 09/2024

- Accueil du matin maternel : 8
- Accueil du matin élémentaire : 12
 - Restauration maternelle : 35
 - Restauration élémentaire : 61
- Accueil du soir maternelle : 19
- Accueil du soir élémentaire : 26

La responsable de l'accueil périscolaire est : **Rachel DESLANDES**

Inscription en accueil périscolaire :

L'inscription se fait en mairie auprès de Mme QUELLEC ou Mme KEREBEL. Depuis 3 ans, sur le site internet, les familles peuvent modifier ou réaliser ces inscriptions via le portail famille.

Les fiches sanitaires font l'objet d'une attention particulière (PAI, autorisation de sortie...).

Si au cours de l'année les familles souhaitent apporter un changement, il est nécessaire d'en informer Mme QUELLEC ou Mme KEREBEL par mail.

Nous accueillons tous les enfants mêmes ceux porteurs d'un handicap, dans la plupart des cas accompagnés d'une AESH si besoin.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT



Les jours et heures d'accueil périscolaires : Fonctionnement durant les périodes scolaires

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin de 7h15 à 8h30	✓	✓	✓	✓
Midi de 11h50 à 13h50	✓	✓	✓	✓
Soir de 16h30 à 18h45	✓	✓	✓	✓

Le petit déjeuner se déroule de 07h15 à 08h00

Les locaux dont dispose l'accueil périscolaire :



Pour l'accueil des enfants de maternelle :

- Une salle d'accueil périscolaire dans les modulaires (aménagée en fonction des besoins des enfants)
- Une salle de restauration
- Deux dortoirs aménagés pour la sieste du temps méridien
- Une salle de motricité en commun avec l'école
- Des toilettes réhabilitées (normes PMI)

Pour l'accueil des enfants de l'élémentaire :

- Un réfectoire
- deux salles d'accueil périscolaire dans les modulaires

Afin de fonctionner dans des conditions optimum//augmentation des effectifs, il a fallut la troisième salle des modulaires qui s'est libérée l'année dernière suite à une fermeture de classe

- Une salle polyvalente en commun avec l'école
- Une cour de récréation avec un petit préau, un espace ping-pong et un parcours de billes
- Des toilettes adaptées

Pour le temps méridien :

- La salle informatique pour l'espace dédié aux jeux de société
- La bibliothèque
- Une salle polyvalente en commun avec l'école
- Deux salles dans le modulaire pour les activités de ce temps

Des placards destinés au rangement situés dans le réfectoire élémentaire pour l'extérieur et dans les modulaires pour les activités en intérieur.

Pour le directeur de l'accueil :

- Aménagement d'un bureau dans la salle d'accueil élémentaire
- La salle de réunion de l'équipe étant la salle d'accueil élémentaire

LOCAUX/ exercice d'évacuation incendie :

Cet exercice doit être réalisé une fois par trimestre. Il sera mis en place le 04 octobre 2024. L'exercice doit être consigné dans le registre de sécurité.



Les portes de secours ne doivent jamais être obstruées.



Les dangers ou anomalies doivent être systématiquement signalés au responsable de l'accueil et du service Vie Scolaire



L'équipe de l'accueil périscolaire JEANNE MALIVEL 2024-2025

Direction : Rachel DESLANDES

Remplacement : Vincent VALETTE

Equipe/matin :

NOM PRENOM	Diplôme	HORAIRES	Maternels	Elémentaires
BETHELOT Flora	BAFA	7h30-9h00		x
DESLANDES Rachel	BAFA/BAFD en cours	7h00-9h00	Tablette	x
VALETTE Vincent	BAFA	7h15-9h00	X	

Equipe/midi : direction Rachel DESLANDES

NOM PRENOM	Diplôme	Maternels	Sieste	TEMPS CALME	Elémentaires
BETHELOT Flora	BAFA				X
COULOIGNER Nadège	ND				X
GONZALES Karine	ND	X			13H-14H
VALETTE Vincent	BAFA	X	KERANVRAN S	X	
MENS Aurélie	ND	X	PUREN M	13h-14h	
FROLLA Myriam	BAFA				X

Equipe /soir : ouverture d'une classe maternelle

NOM PRENOM	Diplôme	HORAIRES	Maternels	Elémentaires
BETHELOT Flora	BAFA	16h30-19h00		X
DESLANDES Rachel	BAFA/BAFD en cours	16h15-19h00	tablette	
VALETTE Vincent	BAFA	16h15-19h00	x	
FROLLA Myriam	BAFA	16h00-18h30	x	x

Service Restauration :



En maternelle: - GONZALES Karine – MENS Aurélie – VALETTE Vincent

El 1^{er} service: - LE CORRE M – RIOUAL A

El second service : LE CORRE M – RIOUAL A – GONZALES K

Référent de site: MOY Nathalie

Second de cuisine : ABGRALL Sonia



Cuisine centrale :








Responsable : Franck LOSQ

Transport/école/repas : Valérie DREVES

Equipe/soir :

Suivant des besoins identifiés, des AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap) accompagnent les enfants sur le temps périscolaire. Sur le Jeanne MALIVEL, aucun enfant n'est concerné.

Les principaux partenaires

-  La Mairie de Plouzané et ses différents services
-  La médiathèque de Plouzané
-  L'éducation nationale
-  La protection de l'enfance
-  La Caisse d'Allocation Familiale (CAF)
-  La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)
-  La police municipale



Les objectifs pédagogiques de l'accueil périscolaire :



1) Favoriser un accueil convivial en créant du lien :

- **Envers les enfants :**

- Accueil individualisé par le prénom de l'enfant
- Rassurer l'enfant, lui demander comment il va...
- Lui montrer qu'il est attendu (repères personnalisés pour ranger ses affaires)
- Lui permettre de garder son « doudou » s'il en éprouve le besoin (en maternelle)
- Etre bienveillant et attentionné lors de la séparation avec sa famille
- Utiliser un vocabulaire adapté aux enfants, leur transmettre et les aider à apprendre les formules de politesse
- Une bonne répartition des animateurs au sein de la salle pour répondre et garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Offrir des jeux répondant à la bonne tranche d'âge et provenant de catalogues homologués petite enfance/enfance/NF

- **Envers les familles :**

- Aller à la rencontre des familles
- Se présenter
- Etre accueillant, souriant et disponible
- Etre à l'écoute
- Rassurer et réconforter les parents si besoin
- Transmettre les informations (entre tous les partenaires éducatifs)
- Renseigner les parents sur la journée de l'enfant
- Faire preuve de droit de réserve


- **Favoriser un lieu convivial :**

- Un lieu d'accueil coloré et décoré
- Apporter un fond musical
- Proposer un petit déjeuner jusqu'à 08h00 mais pas au delà
- Préparer le matin, en amont, une palette de différents ateliers « calmes » répartis dans la salle

- **Des ateliers qui donnent envie de jouer :**

- De jouer seul ou avec ses copains (jeux de société de courte durée, lego/duplo, puzzles)
- Dessiner, colorier, réaliser des mots croisés, fléchés...
- Lire, écouter de la musique
- Permettre à l'enfant de ne rien faire selon ses souhaits
- Varier ces ateliers
- Travailler autour d'un projet d'activité pour l'accueil du soir
- Accueillir dans des locaux propres et sécurisés

• **Les points non négociables (à ne pas faire) pour l'équipe lors de l'accueil :**

- Les animateurs tournent le dos à la porte de l'accueil
- Le tutoiement avec les familles
- Le désintéressement des familles
- Les groupements d'animateurs dans la salle d'accueil ou à la même table
- Des animateurs qui crient 
- Des animateurs qui utilisent leur portable ou discutent entre eux pendant l'accueil des enfants
- Le manque de ponctualité

2) Permettre aux familles de trouver les informations nécessaires à l'accueil de leur(s) enfant(s)

Un lieu d'informations identifié est présent sur chaque accueil périscolaire

Les familles peuvent y trouver :

- Les horaires d'ouverture et du service « petit déjeuner »
- Le numéro de téléphone de l'accueil périscolaire
- Le menu de la semaine en cours.
- Le programme des activités
- Des renseignements communiqués par l'école, les AESH, les différents services de la Ville, des affichages de prévention
- Le N°119 (enfance maltraitée), halte au harcèlement 30 20
- Les informations réglementaires

Le projet pédagogique et éducatif est à la disposition des familles.

Le règlement intérieur est disponible sur le portail famille

Journée type



Accueil du matin

7H00 : Arrivée du responsable de l'accueil, préparation du petit déjeuner et mise en connexion des tablettes servant aux pointages.

7H15: → Arrivée d'un agent pour la maternelle.

→ Mise en place des ateliers en libre découverte et pratique pour les enfants.

→ Arrivée et accueil des familles, des enfants. Moment de transition important pour l'enfant.

7H15/8H00 : Petit déjeuner des enfants qui le souhaitent dans l'accueil (tables adaptées aux deux tranches d'âge).

7H30 : Arrivée d'un agent qui se positionne aux ateliers (jeux, histoire, etc...).

8H15 : Fond musical, repère pour ranger le matériel, livres etc... Et appel des enfants (vérification des réservations/présences).

8H20 : → Les ATSEM accueillent les enfants de maternelle pour la transition « toute douce » de l'accueil périscolaire vers l'école (transmission des informations des familles).

→ Les élémentaires après avoir participé au rangement des ateliers, rejoignent sous la surveillance d'un animateur leurs enseignants dans leur classe respective.

8H20/9H00 : → Pointage des enfants pour la restauration et l'accueil périscolaire de la journée (enfants arrivant directement en scolaire).

→ Transmission des effectifs en Mairie, à la Cuisine Centrale.



Accueil du midi/Temps méridiens

11H40 : → Arrivée du personnel de restauration : 3 en maternelle et 5 en élémentaire.
→ Réunion pour passer les informations (enfants absents, enfant qui arrivent plus tard...).
→ Pour les maternelles : Présentation du menu aux enfants.

12H/13H00 : Hygiène, repas, hygiène.

13H00 : → Sieste pour les petits dès la fin de repas et les moyens en partie.
→ Pour les grandes sections, temps calme puis temps récréatif.
→ Pour les élémentaires : Présentation du menu aux enfants.

12H00/13H00 : Pause méridienne du 1^{er} service avec 2 agents.

13H00/14H00 : Pause méridienne du 2^{ème} service avec 3 agents.

Les enfants de CP CE1 sont prioritaires pour le 1^{er} service ainsi que ceux qui vont en APC.

Des activités sont organisées sur la cour ou dans les locaux de l'école. Des livres sont à disposition des enfants s'ils le souhaitent dans la bibliothèque ou dans un bac dehors.

Ce temps n'étant pas déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) l'effectif est le suivant :

- 1 agent en moyenne pour 12 enfants (jusqu'à 15) pour les maternelles si absence.
- 1 agent en moyenne pour 20 enfants en élémentaire.
- Le responsable de l'accueil est détaché sur ce temps et a un rôle de coordination (restauration/activités/sieste...).



Accueil du soir

16H00 : 1agent prépare du goûter

16H15: 2 agents répartis en maternelle et en élémentaire aident pour la préparation du goûter.

16H30 : → Arrivée d'un 3^{ème} agent.

→ Sortie des enfants, pointage/présence de chaque enfant (lien /transition ATSEM/animateurs/journée de l'enfant).

16H30/17H10 : Goûter des enfants. Les plus grands aident au débarrassage et au service (autonomie).

17H15/18H30 : → Ateliers à disposition des enfants et activités dirigées en rapport avec le projet d'activités. Le coin bibliothèque est accessible à tout moment durant ce temps.

→ Mise en place d'un lieu destiné aux devoirs. Les enfants sont en autonomie et les animateurs n'interviennent pas dans la réalisation des exercices.

18H30/18H45 : Rangement avec les enfants.

18H45/19H00 : Entretien des locaux.

L'aide aux devoirs, nouvelle offre aux familles/septembre 2023

Point sur l'aide aux devoirs : L'aide aux devoirs commence à 17h15 et se termine à 18h00 pour les enfants du CE1 au CM2. (Lundi et jeudi)

De 16h30 à 17h15 : les enfants goûtent et se ressourcent.

A 17h15 : Les enfants inscrits sont accompagnés auprès des bénévoles. En ce qui concerne l'aide aux devoirs sur l'Accueil Périscolaire Jeanne MALIVEL 9 enfants pour 4 bénévoles sont répartis en Bibliothèque et en Informatique. Certains enfants sont sur liste d'attente, ils seront prioritaires pour la prochaine période.

A 18h00 : fin de l'aide aux devoirs : les enfants peuvent réintégrer l'accueil ou partir avec une tierce personne ou seuls selon la description de chaque fiche. Dans tous les cas, l'enfant signale son départ auprès de l'agent périscolaire.

Point ajouté au règlement intérieur :

V. Aide aux devoirs

Article 10. Aide aux devoirs

Les élèves volontaires peuvent bénéficier d'un service d'aide aux devoirs.

Ce service est ouvert à partir du niveau CE1, dans le cadre de l'accueil périscolaire entre 17h15 et 18h00, le lundi et le jeudi. La présence des enfants en accueil périscolaire est ainsi indispensable. Le tarif est celui de l'accueil périscolaire jusqu'à 18h15, sans supplément.

Le nombre d'enfants accueillis est limité par le nombre de bénévoles et leur capacité d'encadrement. Une inscription spécifique pour ce service, est faite pour une période entre deux vacances scolaires. L'assiduité de l'enfant est indispensable pendant toute la période, pour favoriser la connaissance réciproque de l'enfant aidé et de l'adulte aidant.

Le service est animé et encadré par des bénévoles. Leur rôle est d'aider les élèves dans les devoirs à faire, dans le cadre scolaire. En aucun cas, il ne s'agit d'un soutien scolaire.

L'élève devra apporter avec lui le matériel nécessaire pour cette aide aux devoirs (cahier de texte, trousse, cahiers, livres...).

L'ensemble du présent règlement s'applique à ce temps spécifique.



Santé de l'enfant

- Chaque soin apporté à un enfant doit être consigné obligatoirement sur le cahier d'infirmierie.
- Un accident doit faire l'objet d'une déclaration « fiche accident » elle doit être signée par le responsable d'accueil et remise au responsable du service dans les 48h00.
- Aucun médicament ne pourra être administré aux enfants par le personnel communal (à l'exception des PAI) se reporter au règlement intérieur.
- Les enfants bénéficiant d'un PAI font l'objet **d'une attention particulière**. L'ensemble de l'équipe doit être informée. Chaque personne est en mesure d'apporter les soins nécessaires aux enfants.
- Les médicaments, le document « PAI » sont conditionnés dans des boîtes spécifiques au nom de l'enfant avec obligatoirement une photo récente à demander à la famille.
- Les boîtes sont stockées dans un lieu connu de tous (scolaire/périscolaire), le lieu ne doit pas être fermé à clé (urgence) mais tout de même inaccessible aux enfants (hauteur).
- Les repas « PAI » apportés par les familles doivent être conservés dès l'arrivée au réfrigérateur.
- Chaque boîte contenant un aliment doit être nommée. Les boîtes sont entourées de film plastique (1 lot/enfant) avant d'être placées au réfrigérateur.
- Tout doute sur la santé d'un enfant après une chute ou autre évènement, nécessite de se mettre en relation avec le SAMU 15 (médecin).
- Si un enfant doit être conduit par le SAMU ou les pompiers à l'hôpital et que le parent ne peut pas être présent, il est nécessaire qu'un agent l'accompagne **avec sa fiche de renseignements + PAI.**
- Tout parent doit être informé de l'état de santé de son enfant même si cela est bénin.

Pharmacie : Produits pharmaceutiques : Régulièrement, un point sur les dates de péremption doit être réalisé ainsi que l'approvisionnement. Les thermomètres fournis (prise auriculaire) doivent faire l'objet de la plus grande attention (coût ++).

L'infirmierie se situe dans l'ABCD élémentaire

REFERENT PHARMACIE : Myriam FROLLA

RESPONSABLE P.A.I : Rachel DESLANDES **REFERENTE P.A.I**: Flora BETHELOT

RESPONSABLE HARCELEMENT: Rachel DESLANDES **REFERENT HARCELEMENT**: Vincent VALETTE

PROJET D'ACTIVITES

Thème retenu : « nature et droit des enfants » tout en gardant à l'esprit « Environnement et Ecocitoyenneté »

Il est important de préciser que l'école Jeanne MALIVEL s'inscrit dans le label 3D (Ecole en démarche développement) et a obtenue le niveau 3 pour les 3 années qui viennent.

Les projets d'activités viendront donc agrémenter celui de l'école :

- Etre Attentifs aux économies d'énergie au quotidien (eau, électricité, chauffage//portes fermées)
Adopter les bons gestes, les bons réflexes avec du dialogue, des réalisations d'affiches etc...
- Travailler avec du matériel de récupération au maximum :
Réaliser des activités en donnant une seconde vie à tous les matériels
- Etre attentif au gaspillage alimentaire (pain, eau etc...)



LE PLUS IMPORTANT, CE N'EST PAS DE GAGNER MAIS DE PARTICIPER

- RESPECT

- ENCOURAGEMENT / PERSEVERANCE

- PLAISIR DE PARTICIPER

- ENTRAIDE / ESPRIT D'EQUIPE / SOLIDARITE

Afin de familiariser les enfants au « fair play », être un bon joueur, une fiche a été réalisée pour chaque jeu ou sport collectif. Elle sera remplie par l'animateur et les enfants en fin de jeu afin de savoir si chacun a fait preuve de fair play (élémentaires).

Environnement et Ecocitoyenneté

Des enjeux d'actualité pour préserver la planète en changeant nos modes de consommation. Cela, en sensibilisant les enfants, citoyens et acteurs de « demain ».

Pour ce faire, nous mettrons en place quotidiennement des gestes éco-citoyens, de petits débats et des activités variées de sensibilisation.

Choix de la nature et des droits de l'enfant

Nous avons retenu les thèmes de la nature et les droits de l'enfant en ce qui nous concerne toute en conservant l'environnement et l'écocitoyenneté qui sont des facteurs d'actualité et d'intérêt planétaire TOUT comme l'an passé.

Les enfants découvriront à travers les activités manuelles, artistiques, la biodiversité des pays, les habitats dans le monde et les droits des enfants différents d'un pays à l'autre

Les intentions éducatives, les enjeux

Nous avons retenu les thèmes de la nature et des droits de l'enfant qui sont des facteurs d'actualité et d'intérêt planétaire tout comme l'an passé.

Les enfants y seront sensibilisés à travers différents items tels que la préservation de la biodiversité, le tri sélectif, l'économie des énergies, les circuits alimentaires courts, le gaspillage alimentaire la pollution. L'environnement de l'accueil périscolaire sera le point de départ.

*Une commission « menu » s'est mise en place. Elle se regroupe 3 fois par an dans des écoles différentes, elle regroupe principalement deux enfants de chaque école élus par leurs camarades, un représentant de parent d'élèves de chaque école, la responsable de la Cuisine Centrale, la Mairie et un représentant de direction d'une école choisi parmi les directeurs d'école et un représentant des directeurs d'accueil

Avant chaque « commission menu » les représentants des enfants discutent dans leur école avec les élèves pour savoir si les repas, les petits déjeuners et les goûter ont plu. Des propositions sont faites pour améliorer la quantité, la qualité et ce que les enfants aimeraient voir dans les prochains menus.

Le but de cette commission est d'échanger avec ces personnes sur le fonctionnement d'une cuisine centrale, de discuter avec les porte-paroles enfants de chaque école sur les repas proposés. Les enfants évoquent l'appréciation de ceux-ci, comment les améliorer, en proposant de les cuisiner autrement ou au contraire de retirer les aliments non appréciés. La représentante de la cuisine leur dit si cela est possible ou non, en leur expliquant pourquoi (exemple : normes alimentaires).

Après chaque réunion les représentants d'élèves font un compte rendu à leurs camarades.

*Des enjeux d'actualité pour préserver la planète en changeant nos modes de consommation, cela, en sensibilisant les enfants, citoyens et acteurs de demain.

Pour ce faire, nous mettrons en place quotidiennement des gestes éco-citoyens, de petits débats et des activités variées de sensibilisation.

Plusieurs projets autour de ces thèmes seront réalisés cette année en partenariat avec la bibliothèque :

- L'élaboration et la création de slogans, affiches, nous permettra de sensibiliser les enfants aux économies des énergies. Elle pourra se faire par des gestes simples au quotidien en accueil périscolaire, comme éteindre la lumière, trier les déchets, être vigilant à la consommation de l'eau lors du lavage des mains, au gaspillage alimentaire...
- L'élection des représentants d'élèves à la commission des menus nous permettra d'aborder l'équilibre alimentaire, le choix des aliments, leur provenance, le gaspillage. Nous essaierons de trouver avec les enfants des moyens de lutter contre le gaspillage (petite faim, grande faim, visualisation de la quantité de déchets, pesée des déchets...).

Prévention des risques routiers :

Des projets de sensibilisation seront réalisés cette année.

- L'élaboration et la création de slogans, affiches, jeux nous permettront de sensibiliser les enfants aux risques. Elle pourra se faire par des gestes simples au quotidien en accueil périscolaire.

Valorisation des activités des enfants

Pour valoriser le travail réalisé par les enfants, une exposition des projets pourrait se faire lors de la kermesse de l'école, en mairie. Des photos des avancées des réalisations seront affichées sur les fenêtres de l'accueil à destination des familles tout au long de l'année.

ACTIVITES REALISEES L'AN PASSE AVEC CE THEME :

- Maquette des 4 saisons
- Affiches de sensibilisation à la pollution et au gaspillage alimentaire
- plantations
- Décorations pour les fêtes à base de matériaux de recyclage divers
- Arbre de Noël que les enfants de maternels ont décoré en découpant dans les catalogues de jeux les jouets qu'ils voulaient pour Noël et présentée aux parents
- Récolte des crayons usagés

Thèmes : la nature et les droits de l'enfant

Fil conducteur : *gaspillage* activités déclinées : culturelle, manuelle, artistique, de motricité, scientifique

Le 17 octobre élection des représentants (2 CM1, 2 CM2) commission menus

Périodes	Octobre/Novembre/Décembre	Janvier/Février/Mars	Avril/Mai/Juin
PEDT//Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à manger seul, couper sa viande, à se servir tout seul, se repérer dans les locaux, étiquette pour le matériel, ranger les jouets - Apprentissage de la politesse envers les agents, entre eux (merci, s'il te plait, bonjour, au revoir, pardon...) - Au dernier trimestre, les enfants de grande section apprennent à manger comme les grands (service de petits plats, couper sa viande etc..° 		
PEDT//PERMETTRE A L'ENFANT DE DEVELOPPER SA CURIOSITE	<ul style="list-style-type: none"> - Livres à disposition SUR TOUS LES TEMPS PERISCOLAIRES, agora sur des sujets demandés par les enfants, leur permettre de découvrir des activités novatrices ... 		
PEDT//ENFANT ACTEUR	<ul style="list-style-type: none"> - ELECTION/VOTE, choisir ses jeux, participer aux décisions collectives, règles de vie, choisir ses livres ... - Représenter l'école pendant les commissions menus. 		
PEDT//SENSIBILISER AUX RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> - Le thème sera les dangers de routiers 		
PROJETS DE SERVICE	Réalisation (début novembre) du support par table du menu de Noël Décembre déco de Noël en relation avec le projet d'activités = récupération) Nouvel an chinois	Les Super Héros de la prévention du danger	Réalisation de décoration de cour en relation avec le thème
Déclinaison des idées, envies, propositions des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ➤ JOURNEE DE L'ENERGIE (le 22 Octobre) ➤ JOURNÉE CONTRE LE HARCÈLEMENT (jeudi 7 Novembre) ➤ Fabrication d'une roue des émotions ➤ Chalet du Père Noël avec cadeaux de Noël dedans 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fabrication d'affiche sur l'eau (le 22 Mars journée mondiale de l'eau) ➤ 21 Mars journée de la différence (chaussettes couleurs différentes) ➤ Affiche grande maison avec photo des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parterre de fleurs ➤ Suite et fin de l'affiche maison ➤ Printemps de la Musique ➤ Tortue tirelire

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Règle de vie ➤ Ecrire au Père Noël ➤ Maquette village des enfants ➤ Carte d'identité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fresque arbre des saisons ➤ Trompe l'œil aquarium et forêt ➤ Concours avec la médiathèque « le Printemps des poètes » 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Maquette saisons 4
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affiches 			

Au cours de l'année en fonction des différentes réunions, des fiches d'activités seront réalisées.



Evaluation du Projet

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet, entre les finalités définies et le fonctionnement quotidien de l'accueil périscolaire en référence avec les orientations éducatives de la ville de Plouzané.

Deux temps de travail permettront d'évaluer le projet pédagogique et de le réajuster : dates inscrites sur le calendrier annuel de réunions d'équipe de l'accueil périscolaire.

Les réunions d'équipe :

- Des réunions sont prévues en début d'année pour élaborer en équipe le projet pédagogique.
- Un calendrier est élaboré pour chaque accueil avec une fréquence d'une réunion tous les 15 jours de 1h30 avec l'équipe d'animation.

- *Elles permettent d'échanger :*

- Autour des enfants, des PA I, de l'information envers les familles, l'école
- Du fonctionnement, des circuits...
- Des projets d'activités et de la préparation de celles-ci
- Des problèmes entre animateurs dans l'équipe
- De l'hygiène, de la sécurité, du matériel...



Evaluation du projet Pédagogique de Jeanne Malivel :

1^{ère} évaluation sur l'accueil périscolaire Jeanne Malivel le 10 DECEMBRE 2024



« Le plus important, ce n'est pas de gagner mais de participer »

Accueil périscolaire de :

Date :

Nom/Prénom :

Nom du jeu :

Nombre de joueurs :

Fiche à relire à chaque début de jeu, de tournoi....

- Les règles du jeu ont-elles bien été respectées par l'ensemble des joueurs ?
- Aucun enfant n'a crié après un camarade, un animateur ou l'arbitre durant le jeu
- Les belles actions ont été applaudies qu'elles aient été menées par l'une ou l'autre équipe
- Aucun des enfants n'a dénigré, importuné ou provoqué ses adversaires
- Les enfants ont pris plaisir à jouer
- Chacun a été encouragé par ses camarades
- Aucun enfant n'a été mis de côté, au contraire, il y a eu de l'entraide
- Les erreurs ont été signalées à l'animateur ou à l'arbitre, de façon calme

• Consigne :

L'enfant chargé de remplir la fiche est celui qui a observé ses camarades tout au long du jeu. Il l'a remplie avec l'équipe et l'animateur de ce temps à la fin du jeu. Cela doit faire partie de l'activité.

Une case avec une croix est égale = à 1 point

TOTAL des points

Fiche à transférer par navette à Nathalie MAILLET

NOM et PRÉNOM de l'animateur :

En fin d'année, l'accueil ayant eu le plus de points, gagnera la médaille d'or du « FAIR-PLAY »

À vous de jouer !

Règles de vie dans les accueils périscolaires

(En maternelle, Il faut expliquer, répéter et privilégier les règles à partir de dessins, de photographies etc....)

DROITS	DEVOIRS
J'ai le droit	Je dois / Je n'ai pas le droit
 <p>J'ai le droit d'être bien accueilli</p>	 <p>Tout comme les adultes, je dois dire bonjour ou au revoir, être poli et respectueux dans mes demandes : « S'il vous plait et merci »</p>
 <p>J'ai le droit de m'exprimer, de donner mon avis et d'être entendu</p>	 <p>Je dois écouter les consignes des animateurs</p>
 <p>J'ai le droit de demander de l'aide aux animateurs si j'en exprime le besoin</p>	 <p>Je dois parler calmement et sans crier</p>
 <p>Dans la cour, j'ai le droit de jouer aux jeux que je souhaite sauf à ceux qui pourraient me faire du mal ou en faire aux autres. Je signale aux animateurs s'il y a un camarade en danger</p>	 <p>Je n'ai pas le droit de frapper quelqu'un et de faire justice moi-même</p>  <p>Je dois faire appel aux animateurs pour régler un problème si je pense que je ne peux pas y arriver seul</p>
 <p>J'ai le droit de ne rien faire durant les activités J'ai le droit de jouer, de rêver</p>	 <p>Dans la cour, je dois rester dans les endroits délimités par les adultes et en aucun cas, aller me cacher</p>
 <p>J'ai le droit de donner mon avis sur les activités que je souhaiterais faire</p>	 <p>Je ne dois pas courir dans les locaux car je pourrais me blesser ou blesser quelqu'un</p>



J'ai le droit de connaître les numéros utiles qui me concerne : **119 enfants maltraités et 3020 non au harcèlement**



J'ai le droit d'être respecté pour mes idées, ma culture, mes différences



J'ai le droit de prendre mes repas à côté de mes copains/copines



J'ai le droit d'aller aux toilettes quand j'en exprime le besoin (je me lave toujours les mains en sortant)



J'ai le droit de recevoir des soins lorsque je me blesse ou si je suis malade. Je dois le signaler aux animateurs !



Je ne dois pas apporter de jouets personnels et surtout s'ils peuvent présenter un danger pour les autres

Je dois participer au rangement des activités
Je dois prendre soins du matériel, des jeux



Je n'ai pas le droit de sortir tant que mes parents ne sont pas venus me chercher (ou avec autorisation/fiche)

Je n'ai pas le droit de partir avec quelqu'un d'autre que mes parents sans que les animateurs aient vérifié si je pouvais le faire



Je n'ai pas le droit d'insulter mes camarades, les adultes, leur manquer de respect



Je dois respecter les autres enfants et les adultes dans TOUTES leurs différences



Je respecte la nourriture, ne gaspille pas

Je participe au débarrassage et nettoyage des tables



Je ne dois pas jouer dans les toilettes ou rester avec les copains. Ce n'est pas un lieu de jeux.



Je dois signaler aux adultes si je suis blessé, malade ou si quelqu'un a besoin d'aide



NOM (s) Prénom (s) :	
Public ciblé : Age :	Effectif :
Lieu :	Durée :
Objectifs : (qu'est ce que l'activité apporte à l'enfant) - - - -	
Matériel nécessaire :	
Déroulement de l'activité :	
Conclusion : (objectifs atteints ou non ?, quelles améliorations à apporter ?, Y a-t-il eu investissement du public, son ressenti...)	